

Coopérer... ou périr ?

Jean-Jacques LeBlanc

Volume 22, Number 3, September 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055313ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055313ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

LeBlanc, J.-J. (1976). Coopérer... ou périr ? *Documentation et bibliothèques*, 22(3), 113–121. <https://doi.org/10.7202/1055313ar>

Article abstract

The author, after having done a fast survey of cooperative projects in the U.S. and Canada, laments the timorousness of the present realizations in the field of cooperation between libraries. He sees the solution to this waste of money and efforts in a realization by the concerned governments of the social value of cooperation. This awareness should result in the undertaking of firm action leading to the establishment of province wide networks which would encompass all types of subsidized libraries.

Coopérer... ou périr?

Jean-Jacques LeBlanc
Bibliothèque générale
Université d'Ottawa

L'auteur, après avoir brossé un tableau rapide des projets coopératifs aux États-Unis et au Canada, déplore la timidité des réalisations actuelles dans le domaine de la coopération entre bibliothèques et croit que la solution au gaspillage d'argent et d'efforts réside dans une prise de conscience, par les gouvernements, de la fonction éminemment sociale de la coopération. Cette prise de conscience devrait provoquer chez eux une action ferme conduisant à l'établissement de réseaux provinciaux englobant tous les types de bibliothèques subventionnées.

The author, after having done a fast survey of cooperative projects in the U.S. and Canada, laments the timorousness of the present realizations in the field of cooperation between libraries. He sees the solution to this waste of money and efforts in a realization by the concerned governments of the social value of cooperation. This awareness should result in the undertaking of firm action leading to the establishment of province wide networks which would encompass all types of subsidized libraries.

El autor, después de haber dibujado rápidamente los proyectos cooperativos en los Estados Unidos y en el Canada, lamenta la timidez de las realizaciones actuales en cosa de cooperación entre bibliotecas, y cree que la solución a esta pérdida de plata y esfuerzos se encuentra en una toma de conciencia por los gobiernos de la función social eminente de la cooperación. Esta toma de conciencia debería provocar de parte de ellos, una firme acción conduciendo hacia un establecimiento de redes provinciales reuniendo todos los tipos de bibliotecas subvencionadas.

Quelques observations

Elizabeth Homer Morton, l'un des grands noms de la bibliothéconomie canadienne, rappelait récemment, à bon droit, que chez nous pas plus qu'ailleurs la coopération entre bibliothèques n'est une réalité nouvelle, et que déjà au milieu du XIX^e siècle, en Ontario et en Nouvelle-Écosse par exemple, existaient des réseaux florissants de bibliothèques scolaires¹. Le Québec cependant, en toute chose

pourtant partisan farouche d'un statut particulier, ne s'était guère illustré, jusqu'au début de la présente décennie, par son intérêt pour la question ou sa diligence à promouvoir les activités coopératives. Jean-Bernard Léveillé avait beau vanter en 1967 les efforts en ce sens du Service des bibliothèques de collèges de la Fédération des collèges classiques² et l'ACBLF, au cours de son congrès de la même année, célébrer les bienfaits de la coopération internationale³, rien de bien substantiel ne

N.D.L.R. Le présent article se limite principalement à traiter de la coopération au Canada anglais et aux États-Unis.

1. Elizabeth Homer Morton, «Cooperation in Canada», *Library Trends*, vol. 24, no. 2 (October 1975), 400.

2. Jean-Bernard Léveillé, «La coopération, les enquêtes et les collèges», *Bulletin de l'ACBLF*, vol. 13, no 2 (juin 1967), 85-88.

3. *L'ACBLF et la coopération internationale*. (Actes du 23^e Congrès), Montréal, 1968.

s'était dessiné dans le ciel de la Laurentie, et les quelques réalisations mineures qu'on pouvait découvrir ici et là n'auraient même pas suffi à faire se rengorger les ministres de Sa Majesté, pourtant peu difficiles à ce chapitre. Alors que dans la documentation professionnelle américaine, durant la même période, pullulaient articles et études sur le sujet, et que les réseaux et consortiums de tous genres voyaient le jour chez nos voisins du Sud — 90% des structures présentes apparaissent après 1960⁴ — le Québec se prélassait encore au son des musiques d'antan, aux harmonies surtout sulpiciennes.

Ce n'est que maintenant — sans vouloir minimiser les initiatives louables des divers services du ministère de l'Éducation, celles du sous-comité permanent de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec, et d'institutions particulières telles que Laval — que les phénomènes conjugués de l'inflation, de la croissance exponentielle des sources d'information et de l'appétit insatiable des milieux de recherche pour toute nouvelle documentation⁵ nous ouvrent enfin, bien après les autres, les yeux, nous amenant ainsi à nous interroger collectivement — d'où le thème du prochain congrès de l'ASTED — sur les mesures à prendre pour assurer, à l'intérieur de nos frontières, au moins un semblant de ce qu'un auteur britannique appelle la B.B.C. (Bibliographic Birth Control⁶). Car s'il est vrai, comme l'affirmait Guy Sylvestre, que le Canada «is still a country so poor in books that we cannot very well hope to make up for the time lost unless we agree to pool our resources...»⁷, alors, et surtout pour le Québec qui traîne la queue dans tous les rapports statistiques et fait figure de parent pauvre au sein de la Confédération canadienne, il n'y a plus une minute à perdre pour canaliser le peu de richesses qui lui appartiennent et rationaliser des ressources qui, face à des besoins croissants, vont constamment s'amenuisant.

La coopération est un bien grand mot qui recouvre une réalité plus grande encore. Il a

4. Ruth J. Patrick, *Guidelines for Library Cooperation: development of academic library consortia*, n.p., Systems Development Corporation, 1972, [p. 1].

5. Arthur M. McNally, «Recent developments in cooperation», *College & Research Libraries*, vol. 12, no. 2 (April 1951), 123-132.

6. Maurice B. Line, «Libraries in institutions of higher education: independence versus interdependence», *Library Association Record*, vol. 68, no. 9 (September 1966), 323.

7. Guy Sylvestre, «The developing National Library network of Canada», *Library Resources & Technical Services*, vol. 16, no. 2 (Winter 1972), 55.

des acceptions diverses et des significations polysémiques selon le parti pris et les intérêts en cause. Sur toutes les lèvres depuis fort longtemps, son sens s'est élargi à la mesure des espoirs autant que des réalismes. Ses incarnations ne peuvent donc être que polymorphes. Recouvrant surtout, dans les années quarante, une coordination plus ou moins poussée des ressources des bibliothèques s'accompagnant d'un respect bienveillant des autonomies administratives (établissement de catalogues collectifs pour faciliter le prêt entre bibliothèques, tentatives timides de spécialisation visant à éviter le double emploi, partage des coûts dans certains domaines, centralisation des services techniques, surtout commandes et catalogage, entreposage collectif), le terme en vient peu à peu à désigner des activités qui présupposent une plus large délégation de pouvoirs: centres bibliographiques et pivots documentaires régionaux, dont les fonctions vont de l'échange des doubles à la centralisation des services de photocopie ou de microfilmage, en passant par le développement des collections, l'utilisation commune des ordinateurs et les enquêtes conjointes⁸.

On hésite encore beaucoup — plusieurs rapports tant en Amérique du Nord qu'en Europe le démontrent⁹ — à s'écarter de ces sentiers battus depuis belle lurette. Va pour le perfectionnement des instruments de localisation afin de pouvoir utiliser le bien d'autrui; mais aller plus loin, consentir par exemple à une spécialisation restreignante, rationaliser à l'échelle d'un territoire donné les politiques de collection, participer à un programme coopératif d'acquisitions: les dents grincent et les dos se hérissent. En d'autres termes, comme le vide, la coopération fait peur, soit que l'on connaisse relativement peu ses mécanismes et ses conséquences, soit, et surtout, parce qu'on ne désire pas les connaître. La planification demeure à peu près inexistante, les évaluations des expériences en cours

8. À titre d'exemple, voir: Mary Louise Alexander, «Bibliographical centers in 1950», *Library Journal*, vol. 66, no. 21 (December 1, 1941), 1015-1019; «Inter-university library cooperation demonstrated in two separated projects», *Library Journal*, vol. 88, no. 21 (December 1, 1963), 4596; Robert B. Downs, «American library cooperation in review», *College & Research Libraries*, vol. 6, no. 4 (September 1945), 407-415; Gibson Hallam, «Library cooperation», *APLA Bulletin*, vol. 29, no. 2 (May 1965), 50-53; H.K. Harrar, «Cooperative storage warehouse», *College & Research Libraries*, vol. 25, no. 1 (January 1964), 37-43.

9. Ainsi Joe W. Kraus, «Cooperation among academic libraries in Illinois», *Illinois Libraries*, vol. 54, no. 5 (June 1972), 468-472; K.W. Atkin, «Library cooperation: a British viewpoint», *Special Libraries*, vol. 56, no. 8 (October 1965), 579.

sont superficielles, les coûts des grands projets sont toujours jugés prohibitifs et — «that is the question» — les forts trouvent peu d'intérêt à aider les faibles¹⁰.

Si la documentation fourmille de généralisations pieuses, de descriptions, de plans, d'espoirs généreux pour l'avenir¹¹, les réalisations, par contre, sont loin jusqu'à maintenant, tant aux États-Unis qu'au Canada, de correspondre à la masse des intentions, des paroles et des écrits qui ont servi à enguirlander la question depuis plusieurs décades. Il semblerait pourtant, en feuilletant simplement les bibliographies spécialisées, qu'une légion de bibliothécaires fébriles aient littéralement recouvert l'Amérique d'une infinité de réseaux. Mais peu sont vraiment importants. Nous nous bornerons ici, pour commencer, à relater quelques-unes de ces expériences qui comptent parmi les plus intéressantes.

Les États-Unis et le Canada

Les États-Unis, bien sûr, ont été, comme dans bien d'autres domaines, tant au niveau administratif que technique¹², les pionniers de la coopération. Les réseaux régionaux de bibliothèques publiques y sont nés, et y sont généralisés en milieux ruraux. Plusieurs réseaux métropolitains (Détroit, New-York) y ont fait leur apparition. La législation fédérale, d'autre part, grâce à diverses mesures d'ordre fiscal, encourage la formation de réseaux recouvrant l'ensemble des juridictions de chaque État de l'Union. Hawaï, la Pennsylvanie et l'État de New-York ont ainsi établi des réseaux généraux qui, en certains cas, englobent même les bibliothèques de recherche.

L'Oklahoma relie ses bibliothèques par un réseau intégré de télécommunications et la Georgie centralise ses services de catalogage. Le mouvement coopératif fait en outre sentir ses effets dans le milieu des bibliothèques spécialisées, lesquelles parfois joignent leurs efforts à ceux des bibliothèques universitaires. Ainsi l'Université Stanford a-t-elle tissé autour d'elle une toile de quelque 300 bibliothèques industrielles et commerciales. Mais ce sont les

bibliothèques de recherche qui apparaissent les plus impliquées dans le mouvement de coopération, selon divers types d'ententes, quoique le plus souvent dans les domaines traditionnels: acquisitions, catalogage, prêt, services automatisés: CLUNY (Cooperating Libraries of Upper New York) supporte un projet de catalogue collectif et d'achat de microfiches; FAUL (Five Associated University Libraries) vise à assurer à ses membres la compatibilité des ordinateurs. Les associés de JUL (Joint University Libraries) se partagent une même bibliothèque. CRL (Center for Research Libraries) étend ses activités jusqu'au Canada. Enfin, l'Oregon et la Californie ont respectivement réuni en un seul réseau leurs institutions de haut savoir. Et, tout récemment, quatre institutions parmi les plus prestigieuses et les plus riches en ressources documentaires (Harvard, Yale, Columbia, New York Public Library) ont formé RLG (Research Libraries Group) pour combiner et coordonner certaines de leurs activités.

Un des aspects les plus frappants du mouvement coopératif aux États-Unis réside dans le rôle joué par les grandes bibliothèques de l'État qui font des efforts considérables tendant à la normalisation des techniques informatiques et à l'établissement de services centralisés. La Library of Congress a établi des programmes spéciaux d'acquisitions et de catalogage (NPAC — National Program for Acquisitions and Cataloguing) pour les publications étrangères, des programmes de prêt, maintient le National Union Catalog et distribue sur une grande échelle ses données catalographiques. NLM (National Library of Medicine) est responsable du système MEDLARS qui produit 21 index majeurs. NLM est aussi le centre de huit sous-postes nationaux et de huit bibliothèques régionales réunies dans un réseau axé sur les services de prêt, de bibliographie et de référence. Les trois bibliothèques nationales, LC, NLM et NAL (National Agricultural Library) ont été à l'origine du projet MARC et incitent le gouvernement américain à entreprendre une planification au niveau fédéral.

Les associations professionnelles (ALA, MLA, AALL, SLA et surtout ARL), actives dans tous les domaines, s'intéressent surtout aux problèmes de normalisation. Certaines associations (ACLO, ACURL) ont été pour leur part spécifiquement établies pour promouvoir la coopération. Mais tous ces corps, et même les consortiums (qui impliquent un engagement contractuel), ont des buts limités. Peu de réseaux englobent, sur un territoire donné, l'ensemble des activités de plusieurs types de bibliothèques. Les efforts se

10. James, O. Lehman, "Cooperation among small academic libraries", *College & Research Libraries*, vol. 30, no. 6 (November 1969), 491-497.

11. Ralph T. Esterquest, "Introduction" to the special issue of *Library Trends*, vol. 6, no. 3 (January 1958): "Building library resources through cooperation", 257-259.

12. Pour tout ce développement, voir: David C. Weber and Frederick C. Lynden, "Survey of interlibrary cooperation", in *Proceedings of the Conference on Interlibrary Communications and Information Networks*, Warrenton, Va., 1970, Chicago, ALA, 1971, 69-81.

cantonnent généralement aux catégories traditionnelles (coopération bibliographique, catalogues collectifs, centres bibliographiques), et touchent beaucoup plus rarement des domaines requérant un abandon moins mitigé de l'autonomie institutionnelle (programmes conjoints d'acquisitions, ententes de spécialisation). En somme le caractère restrictif des programmes engendré, dans la plupart des cas, par la nature volontaire de la participation, ainsi que l'absence d'un fort leadership au niveau national ou même régional sont la cause de bien des chevauchements et des dispersions et de la formation de réseaux tronqués.

La situation, toute proportion gardée, n'est pas sensiblement différente au Canada¹³, où les réseaux de coopération, si l'on excepte les entreprises de la Bibliothèque nationale du Canada, se déploient surtout au niveau régional et dans les mêmes perspectives. Ainsi les bibliothèques de recherche membres de CARL ne sont-elles encore reliées entre elles par aucun réseau d'importance, alors que chacune participe à l'un ou l'autre des réseaux régionaux existants. L'Ontario, et à un degré moindre la Colombie britannique, se situent à l'avant-garde¹⁴. L'OULCS (Ontario Universities' Libraries Cooperative System), surtout connu par ses travaux dans le domaine du catalogue (Union Cataloguing System) est actuellement le seul organisme d'envergure qui se rapproche d'une notion acceptable de réseau. Fait à souligner, et de bon augure, il réunit aussi, pour certains projets, quelques bibliothèques non universitaires. L'accent y porte sur le partage des ressources au niveau des études supérieures et sur la coordination des services techniques et de l'automatisation qui rend possible cette dernière. On avait prévu la mise sur pied du réseau en deux étapes. La première, axée sur l'accessibilité physique à la documentation, repose sur deux projets actuellement en cours: I.U.T.S. et I.U.B.P.

I.U.T.S. (Inter-University Transit System) assure la circulation rapide du courrier et des prêts entre les bibliothèques participantes; I.U.B.P. (Inter-University Borrowing Project) permet aux professeurs et aux étudiants des deuxième et troisième cycles de chaque université d'emprunter personnellement à toute institution membre du réseau.

La deuxième étape, qui vise à améliorer l'information bibliographique (état et localisation des collections) repose sur plusieurs projets qui en sont à des stades divers de réalisation, mais qui contribueront, le cas échéant, à la formation d'un réseau bibliographique provincial, lequel pourra plus tard adéquatement s'intégrer à un réseau national: publication d'un catalogue collectif des atlas, projets CUSS (Cooperative Union Serials System) qui regroupe deux bibliothèques publiques et neuf bibliothèques universitaires, GODOC (Government Documents System) utilisé par dix universités ontariennes, une université québécoise et la bibliothèque du ministère des Affaires extérieures, et l'UNICAT/TELECAT System, catalogue collectif ordiolingue qui, par sa popularité au Québec, contribue à l'apparition d'un réseau interprovincial. Mais les bienfaits engendrés par ces différents projets sont encore ici limités par le fait que la participation demeure volontaire, viciant ainsi à la base la naissance d'un réseau régional universel, même s'il est encourageant de constater que d'autres bibliothèques que les bibliothèques de recherche s'y intéressent et y participent. Il s'avère jusqu'à maintenant difficile d'évaluer dans quelle mesure l'un des buts principaux de l'établissement du réseau, à savoir «elimination of undesirable duplication», a été vraiment atteint. Mais il semble bien que l'on soit encore loin du compte.

La Bibliothèque nationale du Canada, (BNC) pour sa part, tente courageusement de mettre en place les éléments d'un réseau national, sur un mode incitatif, sans qu'il soit néanmoins encore facile de préciser quelles seront ses caractéristiques et ses modalités. On peut mentionner le projet d'une banque nationale de données bibliographiques qui vise à combiner toutes les entrées de MARC possédées par la BNC et les données du CANUC (Canadian Union Catalogue), cette banque pouvant éventuellement servir de base à un système ordiolingue de catalogage. La BNC continue d'autre part à jeter les bases indispensables d'une infrastructure bibliographique nationale: catalogue collectif, normalisation, ententes internationales visant à procurer les données bibliographiques, distribution du MARC, diversification (MI-

13. Barrie A.F. Burns, *Canadian Library Networks: Situation and Prospects*, Saskatoon, The Library, University of Saskatchewan, 1975; Association of Universities and Colleges of Canada. Library Committee, *Regional Co-operation Among University Libraries: a plan for action*, Ottawa, 1974.

14. William Ready and Tom Drynan, *Library Cooperation in Ontario Universities: the Past is Prelude*, Hamilton, Ont., McMaster University, 1976; Council of Ontario Universities, *New Structure, New Environment*; review 1972-73 to 1974-75, Toronto, 1976, p. 24-30; Ralph E. Stierwalt, "Cooperative library system for Ontario universities", *Ontario Library Review*, vol. 58, no. 2 (June 1974), 83. Voir aussi, pour l'Ouest: Alice Simpson, "Library co-operation in British Columbia", *Library Association of Alberta Bulletin*, vol. 5, no. 3-4 (October 1974), 84-88.

NIMARC), œuvre générale de coordination.

À l'Ouest, la Colombie britannique envisage l'établissement d'un réseau provincial de catalogage pour les bibliothèques subventionnées. TRIUL, groupant les trois universités de la province (University of British Columbia, Simon Fraser, Victoria), fonctionne bien, quoique sur une base officieuse. COPUL (Council of Prairie University Libraries) étudie la question d'un réseau régional.

La coopération canadienne a mis jusqu'à maintenant l'accent sur les services techniques, en particulier le catalogage. Le seul élément un peu original demeure la volonté de certains réseaux de s'étendre à toutes les bibliothèques sans distinction de clientèle, en un mot de ne pas se limiter à une seule catégorie, exclusive, d'usagers. Géographiquement, l'orientation est régionale — c'est par là que de toute façon l'on devrait toujours commencer — et le rôle de la BNC sera avant tout de tisser des liens entre ces réseaux. La situation, à tout prendre, présente des aspects encourageants et donne les signes d'une nouvelle vigueur, surtout par les efforts déployés ici et là afin d'intégrer aux réseaux de bibliothèques de recherche d'autres types d'institutions. Cependant les progrès sont lents, et à moins d'interventions gouvernementales radicales ou de conversions subites — toujours aléatoires — cette marche dans la bonne direction continuera de se faire à pas de tortue.

L'avenir

Quelles sont les voies de l'avenir? Elles ne se traceront pas par enchantement, ni même sous la seule poussée des entreprises actuelles. Une controverse récente, qui a fait les manchettes de *Felicitier*, illustre bien les résistances qui se font partout sentir, particulièrement dans le milieu des bibliothèques de recherche¹⁵. On peut l'affirmer hautement: malgré les progrès indéniables réalisés au cours des dernières années, une véritable coopération, efficace, globale et sérieuse ne pourra s'établir sans qu'un certain nombre de mythes soient, «volens nolens», démolis et en premier lieu celui que Robert B. Downs exprimait déjà il y a quelque trente ans: «libraries should not be asked to give up anything»¹⁶. Toutes devront céder quelque chose, et en particulier les bibliothèques

universitaires. La prétendue nécessité pour les chercheurs de tout avoir sous la main, leur mentalité de ménagère s'attendant de semaine en semaine à trouver leurs produits préférés sur les étagères de leur super marché, la soi-disant impossibilité pour eux de travailler de façon valable si une partie substantielle des ressources se trouve hors-campus, leurs récriminations devant les obligations d'emprunter, parce que l'érudition de ces messieurs ne saurait souffrir la moindre période d'attente, en un mot les caprices d'une population étudiante et professorale d'autant plus exigeante qu'elle est transitoire, les prétentions d'une clique de privilégiés qui s'accrochent à l'accessibilité instantanée, tout cela doit être modifié si l'on veut que le «sine qua non» de la coopération, i.e. la réduction des différences entre les divers types de bibliothèques, devienne fermement établi¹⁷.

Cette attitude immémoriale de gourmandise et de repli sur soi, qui n'a contribué qu'à remplir les bibliothèques de matériaux peu consultés, sinon superflus, amassés au hasard des caprices ou des besoins sporadiques ou présumés d'un corps professoral choyé — «if 50% of what libraries contain was spread in the fields, it would enrich education as well as the soil»¹⁸ — cette attitude est à l'origine d'un gaspillage éhonté dont le seul mérite est l'enrichissement des éditeurs et des bouquinistes et il ne saurait être toléré plus longtemps. Le vieil orgueil institutionnel qui se refuse aux compromis substantiels et qui infecte les esprits d'une peur viscérale et d'une méfiance instinctive quand une idée coopérative sérieuse pointe à l'horizon, la poursuite de la quantité comme mesure de l'importance, ce faux esprit de concurrence et de prestige qui pousse à confondre envergure et qualité, y jouent aussi sans doute leur rôle¹⁹. Au fond, ce qu'il faut combattre, plus

17. "Library task force report rejected at UC-Irvine", *Library Journal*, vol. 98, no. 7 (April 1973), 1070; B.E. Richardson, "Trends in cooperative ventures among college libraries", *Library Trends*, vol. 18, no. 1 (July 1969), 85-92; William H. Carlson, "Cooperation: an historical review and a forecast", *College & Research Libraries*, vol. 13, no. 1 (January 1952), 5-13; Jacques Tocatian, "International information systems", in *Advances in Librarianship*, vol. 5, New York, Academic Press, 1975, 50; F.S. Randall, "Library cooperation among institutions of higher education", *Illinois Libraries*, vol. 43, no. 9 (November 1961), 632.

18. Ernest C. Colwell, "Cooperation or suffocation", *College & Research Libraries*, vol. 10, no. 3 (July 1949), 195.

19. *Ibid.*, 195, 198; J.O. Lehman, "Cooperation...", 496; Richard de Gennaro, "Austerity, technology, and resource sharing: research libraries face the future", *Library Journal*, vol. 100, no. 9/10 (May 1975), 918.

15. B. Maurach, "Libraries: a colossal waste?" *Felicitier* (February 1976); M.S. Batts, "Libraries: leave the books where they are", *Felicitier*, vol. 22, no. 5 (May 1976).

16. Robert B. Downs, "American library cooperation in review", 415.

encore que les réactions, somme toute naturelles, de ceux qui n'acceptent la coopération que lorsqu'elle sert leurs intérêts immédiats²⁰, c'est l'autonomie elle-même des institutions de recherche. Car si la coopération, pour être réaliste, doit épouser les lignes d'une structure hiérarchique, on ne peut sans contradiction profonde continuer de mettre l'accent sur la décentralisation et le maintien de l'identité des groupes concernés²¹.

Ce ne sont pas non plus les progrès de l'automatisation — autre mythe à expulser — qui permettront aux bibliothèques de s'en tirer à bon compte, quitte à sacrifier quelques plumes colorées. Ordinateurs, micrographie, télécommunications, techniques audiovisuelles facilitent et faciliteront sans doute encore plus la marche de la coopération. Mais même s'il s'avérait vrai, comme l'affirment certains²², qu'en 1985 la poussée de l'automatisation dans le domaine de l'information atteindra un seuil 100 fois plus élevé qu'aujourd'hui de façon à assurer entre 25% et 35% de tous les transferts d'information, la diminution des coûts demeurera marginale. Les progrès de la technologie sont impuissants à eux seuls à nous sortir du marasme où nous nous sommes plongés par notre imprévoyance et notre étroitesse de vues²³.

La fonction sociale de la coopération et l'intervention gouvernementale

Il y a certes un parti pris dans le présent exposé et un peu de l'âcreté et des outrances du pamphlétaire. Mais depuis plus de 70 ans que l'on discute de coopération, où en sommes-nous aujourd'hui? Nous piétinons. Beaucoup de nouveaux réseaux, mais qui tournent pour la plupart en rond dans des domaines restreints et se bâtissent sur des horizons bien limités²⁴. La coopération a tellement couru sur toutes les lèvres qu'on s'est

persuadé, à travers quelques réalisations timorées, qu'elle était tout à coup devenue réalité. Nombreux sont ceux dès lors qui pensent que les étapes bien connues: enquêtes sur les ressources, catalogues collectifs, centres bibliographiques, etc., sont largement dépassées et que l'expérience démontre amplement que la prolifération actuelle, incontrôlée, des réseaux coopératifs autant que des consortiums sert plus souvent qu'autrement à créer des chevauchements de services et une mosaïque de projets, sans contribuer de façon appréciable à la rationalisation des ressources technologiques, administratives et documentaires²⁵. Qui demeurent convaincus qu'aussi longtemps que la coopération ne sera considérée qu'à la lumière des principes traditionnels, comme un moyen de mieux servir certaines catégories de clients, de réduire les tensions à l'intérieur d'une organisation donnée, aussi longtemps qu'elle sera conçue comme un échange volontaire de bons offices, elle n'atteindra jamais véritablement ses fins, parce qu'elle doit être autre chose qu'un élargissement de services existants²⁶. Plus que des institutions particulières ou des groupes spéciaux, elle doit servir la société tout entière et ce but, seule une action gouvernementale ferme, radicale même, peut l'assurer.

Le diagnostic, si sévère semble-t-il, ne saurait être plus clair. Tout le mal — ou l'absence d'un plus grand bien — vient de l'insistance mise uniformément jusqu'à maintenant sur le caractère volontaire de la participation aux réseaux, de l'envergure trop circonscrite de ceux-ci et de l'absence de planification et de coordination au niveau politique. Ces carences à leur tour tiennent au fait que, dans la plupart des cas, le pouvoir politique n'a pas encore compris la fonction sociale de réseaux intégrant tous les types de bibliothèques sous sa juridiction. Or s'il est un domaine où la coercition gouvernementale peut s'exercer à bon droit, pour le bien commun, c'est à coup sûr celui-ci. Les bibliothèques constituent à proprement parler une ressource nationale et leur développement, leur organisation et leur accessibilité sont de la plus haute importance pour l'ensemble de la population, parce qu'elles possèdent les leviers de la mémoire collecti-

20. Kay Daniels and Charles A. Nelson, "Self-interest: the test of the virtue of cooperation", *Special Libraries*, vol. 55, no. 4 (April 1964), 225; Michael P. Sinclair, "A typology of library cooperation", *Special Libraries*, vol. 64, no. 4 (April 1973), 186.

21. K.E. Beasley, "Social and political factors", in *Reader in Library Cooperation*, Washington, D.C., NCR Microcard Editions, 1972, 9.

22. J. Tocattian, "International information systems", 51.

23. John Fetterman, "Resource sharing in libraries — why?" in *Resource Sharing in Libraries: Why, How, When*; next action steps, New York, Dekker, 1974, 9.

24. B.E. Richardson, "Trends...", 92; J.M. Dagnese, "Cooperation between academic and special libraries", *Special Libraries*, vol. 64, no. 10, (October 1973), 431.

25. B.E. Richardson, "Trends...", 88; Russell Shank, "Emerging programs of cooperation", *Library Trends*, vol. 23, no. 2 (October 1974), 299; G. Jefferson, *Library Cooperation*, London, Deutsch, 1966, p. 135-136.

26. Michael M. Reynolds, "Library cooperation: the ideal and the reality", *College & Research Libraries*, vol. 35, no. 6 (November 1974), 430; Charles A. Nelson et al., "Library cooperation: panacea or pitfall?" *Special Libraries*, vol. 56, no. 8 (October 1965), 571-573.

ve. Malheureusement, jusqu'à maintenant, à cause du respect presque inconditionnel des autonomies locales, les bibliothèques se sont développées de façon non seulement fragmentaire et inégale, mais, de plus, discriminatoire, leur existence étant largement liée à des sources municipales de financement fort aléatoires, au jeu des priorités déterminées par les administrations scolaires, ou aux octrois gouvernementaux en faveur de clientèles avides mais limitées (cas des bibliothèques universitaires en particulier). Alors que tant d'autres besoins ne sont pas comblés, ni souvent même entrevus, cet état de choses est proprement scandaleux, et c'est pourquoi la coopération, pour assumer un visage démocratique, se doit non seulement de franchir les frontières géographiques et juridictionnelles locales, mais aussi celles qu'on maintient artificiellement entre les divers types de bibliothèques²⁷.

La coopération entre bibliothèques ne peut plus être envisagée exclusivement sous l'angle des termes familiers aux bibliothèques elles-mêmes, parce qu'elle rejoint une réalité plus large que les institutions et leurs usagers immédiats²⁸, à savoir l'accès pour tous aux ressources documentaires nationales. Moyen d'atteindre des objectifs sociaux et en particulier d'assurer la démocratisation de la culture, encore mal servie bien qu'encensée hypocritement, elle devra, si elle veut dépasser le stade d'activité ancillaire stimulée sporadiquement par des forces contradictoires, être dirigée et soutenue par une structure gouvernementale d'ensemble. Nos concepts actuels de responsabilité institutionnelle devront faire place à un sens social élargi, parce qu'ils ne visent qu'à servir luxueusement des élites. D'ailleurs l'importance des fonds publics en cause justifierait à elle seule le virage vers les réseaux nationaux, surtout si l'on veut que tous les éléments d'un réseau bénéficient d'une aide financière publique adéquate et planifiée à long terme. L'on peut s'étonner à bon droit que les contribuables aient si longtemps consenti béatement à supporter de leurs deniers des bibliothèques scolaires et universitaires dont l'accès leur est à toute fin pratique interdit. Le temps de la coordination des structures est terminé. Il faut désormais les

institutionnaliser afin que les bibliothèques deviennent pleinement ce qu'elles auraient dû être depuis toujours, non des collections plus ou moins importantes de documents au service d'une aristocratie intellectuelle, mais des points d'accès universels à l'information²⁹.

Les modalités d'un renouveau

Les projets coopératifs ont prospéré jusqu'à maintenant, de façon désordonnée il faut le reconnaître, bien sûr pour faire face à des besoins particuliers, mais surtout pour suppléer à l'incurie, au manque d'imagination et d'initiative des pouvoirs publics qui, dans la meilleure des hypothèses, leur accordent actuellement un bien tiède soutien. C'est parce que les structures nationales étaient faibles, sinon inexistantes, qu'ils ont vu le jour³⁰, selon la sagesse du dicton «qui se ressemble s'assemble», c'est-à-dire en établissant des liens de réciprocité entre pairs. Fructueuse à bien des égards, cette conception n'en est pas moins socialement rétrograde³¹.

Pour des motifs de service au plus grand nombre, de saine fiscalité, d'efficacité technique, il est donc impérieux que les gouvernements interviennent plus fermement dans un domaine d'importance vitale pour la collectivité. Peut-on oser espérer que les bibliothécaires se chargeront de lever cet étendard? Bien qu'il n'y ait pas à cet égard de modèle absolu qui s'impose — nous n'en sommes pas encore là — toute action gouvernementale devra tenir compte de certaines conditions nécessaires à la réussite d'un réseau national. Il n'est pas possible, dans le système fédéral canadien, d'établir un tel réseau «a mari usque ad mare» autrement que sur la base de l'incitation et du volontariat. Il est par contre loisible aux provinces, détentrices de la juridiction constitutionnelle

27. "A national program for library and information services: a synopsis of the Second Draft Proposal. Prepared by the National Commission on Libraries and Information Services", *Information Storage and Retrieval*, vol. 10, no. 9/10 (September-October 1974), 343-345.

28. Charles A. Nelson et al., "Library cooperation...", 571; K.D. Metcalf, "General problems", in *Building Library Resources through Cooperation*, 271.

29. Charles A. Nelson et al., "Library cooperation...", 574, 578; R.C. Swank, "Interlibrary cooperation, interlibrary communications, and information networks-explanation and definition", in *Proceedings of the Conference on Interlibrary...*, 25; Cora E. Thomassen, ed., *Cooperation Between Types of Libraries: the Beginnings of a State Plan for Library Services in Illinois*, Urbana, University of Illinois, Graduate School of Library Science, 1968, p. 2; B. Francowick, "The rhetoric of cooperation", *Wilson Library Bulletin*, vol. 48, no. 3 (November 1973), 227; C. Donald Cook, "Library systems in the future", in *Proceedings of the CLA 25th Annual Conference*, Ottawa, CLA, 1971, 32.

30. G. Jefferson, *Library Cooperation*, 135.

31. John P. McDonald, "Interlibrary cooperation in the United States", in *Issues in Library Administration*, New York, Columbia University Press, 1974, 126.

et des cordons de la bourse dans les secteurs éducationnels et municipaux, d'imposer l'établissement de réseaux sur leur territoire (donc en ce sens nationaux), quitte plus tard à les relier si possible à des réseaux extérieurs³², ce qui ne nécessite l'abandon d'aucune juridiction provinciale, n'en déplaise à certains de nos collègues anglophones. Ce ne sont pas les frontières provinciales qui font obstacle, mais bien les autonomies de toute sorte à l'intérieur des provinces. Pourtant la sauvegarde des autonomies institutionnelles et locales ne fait pas le poids devant le devoir de promouvoir un véritable partage des ressources documentaires englobant toutes les catégories de bibliothèques et de juridictions. Des structures administratives devront être mises en place envers et contre les obstacles légaux et le chauvinisme, de telle sorte qu'il devienne possible, à un niveau de gouvernement, de coordonner efficacement la répartition du personnel, de l'équipement, des ressources et des fonds et de faciliter l'application économique des techniques modernes pertinentes³³.

Un réseau, pour remplir pleinement sa fonction sociale, doit être le plus universel possible. Au Canada, à cause des limitations inhérentes à la Constitution, il sera d'abord provincial, intégrant toutes les bibliothèques recevant de façon directe ou indirecte les subventions de l'État, même les bibliothèques universitaires qui, quoi qu'elles puissent en penser, en bénéficieront à long terme³⁴. Mais le gouvernement devra d'abord mettre la hache dans les dépenses excessives et inuti-

les qui, sous le couvert de l'enseignement et de la recherche, s'y pratiquent communément, et en premier lieu y procéder à une rationalisation radicale des programmes afin d'assurer la spécificité des institutions, garantie de la spécificité des collections. Le jour où les bibliothèques universitaires pourront fonctionner comme membres d'un corps plutôt que comme une mosaïque de secteurs isolés, le jour où l'on aura compris que l'accès à une série de collections spécialisées est plus important que la somme totale de collections redondantes se développant au hasard des besoins locaux et au caprice des orgueils institutionnels, alors un grand pas sera fait dans la voie de l'établissement d'un réseau valable. Évidemment, là aussi de fortes résistances seront à vaincre, ne serait-ce que celles de la tradition, et beaucoup crieront bien haut au viol, au rêve, à l'utopie, à l'assassinat de la créativité. Les bibliothèques sont pourtant trop importantes pour être laissées aux mains des éducateurs et des bibliothécaires, tout comme la politique aux mains des politiciens et la médecine aux mains des médecins. Et heureusement, au Québec même, les voix de la raison commencent à s'élever³⁵.

Même si un réseau national doit réunir tous les types de bibliothèques (publiques, scolaires, de collège, universitaires), il peut prendre différents aspects. Celui d'un ensemble coordonné par un moteur central, une bibliothèque nationale par exemple, ou une corporation indépendante, ou même une firme de gestion, avec des sous-réseaux régionaux axés sur une bibliothèque de recherche. Celle-ci joue alors dans le réseau un rôle de soutien majeur à l'intérieur de chaque aire géographique. Les degrés de centralisation peuvent aussi varier de même que les organisations régionales et leurs res-

32. F.E. Mohrhardt and C.V. Penna, "National planning for library and information services", in *Advances in librarianship*, vol. 5; E.H. Morton, "Cooperation...", 413.

33. Nova Scotia Council on Library Resources, "Rationalization of resources. Report and recommendations", *APLA Bulletin*, vol. 34, no. 4 (December 1970), 105-120; J.A. Humphrey, *Library Cooperation: the Brown University Study of University-school-community Library Coordination in the State of Rhode Island*, Providence, R.I., Brown University Press, 1963, p. 142; I.P. Gibb et al., "Library cooperation", in *Five Years' Work in Librarianship 1961-1965*, London, The Library Association, 1968, 444.

34. Margaret Beckman, "Library networks in the '70s: university libraries", *Canadian Library Journal*, vol. 31, no. 3 (June 1974), 197-200; voir aussi E.J. Josey, "The academic library in the year 2000", in *New Dimensions for Academic Library Service*, Metuchen, N.J., Scarecrow, 1975, 321; et la section "Future directions: the movement towards national systems", in *Reader in Library Cooperation*, III; Louis Kaplan, "Library cooperation in the United States", *International Library Review*, vol. 5, no. 2 (April 1973), 145; M.H. Lowell, "Library consolidations in higher education", *Special Libraries*, vol. 32, no. 3 (March 1941), 105.

35. Richard O'Brien, "Nine campuses — one university: the libraries of the University of California", *Library Trends*, vol. 15, no. 2 (October 1966), 303-320; Harvie Branscomb, "Conference on library specialization, New York City, May 13-14, 1941", *College & Research Libraries*, vol. 2, no. 4 (September 1941), 348-349, 367; John H. Gribbin, "Interlibrary cooperation and collection building", in *The Academic Library: essays in honor of Guy R. Lyle*, Metuchen, N.J., Scarecrow, 1974, 116; Richard C. Quick, "Coordination of collection building by academic libraries", in *New Dimensions...*, 115; Richard Greene, "Library co-operation and the rationalization of curricula", *Canadian Library Journal*, vol. 28, no. 3 (May-June 1971), 206-208. Pour le milieu universitaire québécois, voir: Henri Favre, «La recherche universitaire», in *L'université québécoise du proche avenir*, Montréal, Hurtubise/HMH, 1973, 229, et, dans le même ouvrage, le «Rapport du Comité des objectifs de l'enseignement supérieur au Conseil des universités», soumis le 7 décembre 1972, p. 142.

ponsabilités respectives³⁶. L'important est d'assurer le caractère exhaustif et complémentaire du tout et de demeurer souple quant aux modalités d'application. Le motif d'une telle action réside dans le partage et l'augmentation efficaces des ressources, la création d'une accessibilité universelle (en contraste avec une possession), et non d'abord dans l'austérité fiscale ou la volonté de faire des économies, puisqu'il semble bien à tout prendre que ces dernières ne sont pas en l'occurrence particulièrement substantielles. Les sommes actuellement investies seront simplement réparties autrement. Même si l'on dépense autant d'argent, du moins le dépensera-t-on au bénéfice de tous³⁷, et pour avoir moins d'enfants, ils seront mieux nourris.

Conclusion

Il n'entre pas dans les perspectives du présent article de définir avec grande précision les conditions de l'opération fructueuse d'un réseau, ni de détailler chacune des phases (phase exploratoire, phase de planification, phase de développement, phase opérationnelle, phase d'évaluation) nécessaires à sa juste conception et à son bon fonctionnement³⁸. Nos observations n'ont d'autre prétention que de susciter des interrogations et de montrer que la coopération entre bibliothèques — ni luxe ni privilège — devient un impératif moral si l'on veut assurer à toutes les couches de la population, et non seulement à une élite intellectuelle, les moyens d'accès à la diversité de l'information³⁹. La

coopération, d'autres l'ont déjà dit, a tenu dans le monde de la bibliothéconomie la place des mythes de la maternité et du drapeau dans les sociétés traditionnelles et a été élevée au rang des concepts sacrés: «we all love our mothers and are against sin»⁴⁰. Mais beaucoup en même temps souhaitaient que ces beaux sentiments ne mènent pas trop loin.

Malheureusement, depuis qu'en 1908 C.H. Gould, président de l'ALA, proclamait que «the twentieth century has the task of evolving method and order among rather than within libraries», les réalisations tangibles ont été trop limitées et trop lentes pour qu'à ce rythme on puisse crier victoire avant encore quelques siècles. Toutes les notions connexes à la coopération gagneraient d'ailleurs à être mieux étudiées, ses lois mieux précisées, ses mécanismes mieux définis. Les bibliothécaires en ont beaucoup parlé; ils ont relativement peu agi, de telle sorte que le concept est devenu si fragile qu'il a succombé plus souvent qu'à son tour aux pressions des intérêts spéciaux et aux limitations des priorités fiscales. La communauté bibliothéconomique, il faut le reconnaître, demeure un agrégat d'égoïsmes insensés⁴¹. Laisée au bon vouloir d'individus et d'institutions, la coopération garde aujourd'hui encore le visage d'une mendiante claudicante sur les chemins de l'avenir. Nous sommes encore, en ce qui la concerne, à l'époque du «plaisir de Dieu». Ce visage, elle le conservera tant que la tradition présente, sorte de fédéralisme constitué de cession minimale d'autonomie et de liens vagues et informels, ne sera pas abolie⁴². Aussi seul un gouvernement peut mettre en œuvre les forces d'uniformisation et de normalisation qui lui donneront vigueur et lui permettront d'avancer à grands pas.

36. Michael H. Harris, "Cooperative research facilities: one more possibility", *Library Resources & Technical Services*, vol. 12, no. 1 (Winter 1968), 70-76; Ralph H. Stenstrom, *Cooperation Between Types of Libraries, 1940-1968; an Annotated Bibliography*, Chicago, ALA, 1970, p. 12; G. Jefferson, *Library Cooperation*, 137; A.E. Jeffreys, "Centralized services for university libraries", in *Interface; Library Automation with Special Reference to Computing Activity*, Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1971, 125; H. Fussler, "Directive for the future: a panel discussion", in *Collaborative Library Systems Development*, Cambridge, M.I.T. Press, 1971, 146.

37. Ernest C. Colwell, "Inter-university co-operation", *The Library Quarterly*, vol. 22, no. 1 (January 1952), 2; Donald Coney, "The potentialities: some notes in conclusion", in *Building Library Resources...*, 382; Ralph T. Esterquest, "Aspects of library cooperation", *College & Research Libraries*, vol. 19, no. 3 (May 1958), 263.

38. Voir à ce sujet Donald D. Hendricks, *A Report on Library Networks*, University of Illinois Graduate School of Library Science, 1973 (Occasional papers, 108).

39. H.J. Moore, "Library cooperation in an urban setting: the Pittsburgh story", *Library Trends*, vol. 10, no. 4 (April 1962), 560; Gordon R. Williams, "Library cooperation — key to greater resources", *Special Libraries*, vol. 56, no. 8 (October 1965), 565-570.

40. A.H. Holloway, "The price of co-operation", *ASLIB Proceedings*, vol. 13, no. 1 (January 1961), 15; Ralph Munn, "Planning for cooperation", *ALA Bulletin*, vol. 58, no. 6 (June 1964), 496; Robert H. Blackburn, "Interlibrary cooperation", in *Research Librarianship; essays in honor of Robert B. Downs*, New York, Bowker, 1971, 51.

41. C.H. Gould, cité par William H. Carlson, "Mobilization of existing library resources", in *Building Library Resources...*, 277. Voir aussi: Ralph T. Esterquest, "Co-operation in library services", in *Persistent Issues in American Librarianship*, Chicago, University of Chicago, Graduate Library School, 1961, 89; J.M. Dagnese, "Cooperation...", 424; *Library Networks '74-'75*, White Plains, N.Y., Knowledge Industry Publications, 1974, p. 68.

42. R.H. Blackburn, "Interlibrary cooperation", 53, 70.